



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours d'architecture

### Université de Lausanne: le nouvel Amphipôle

**Le bureau d'architecture Aeby Perneger & associés SA, en collaboration avec la société d'ingénierie Ingeni SA et la société spécialisée Estia SA, constitue l'équipe lauréate du concours d'architecture consacré à la rénovation et à la transformation du bâtiment Amphipôle. Le SIB - Institut suisse de bio-informatique, la biologie computationnelle de la faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, ainsi que l'ESC - Ecole des sciences criminelles de la faculté de droit, des sciences criminelles et de l'administration publique de l'UNIL intégreront le bâtiment rénové.**

L'Amphipôle est le premier des bâtiments réalisés à Dorigny pour l'Université de Lausanne, il y a quelque 45 ans déjà. Conçu par l'architecte Guido Cocchi, il a instillé «l'air de famille» des bâtiments de l'UNIL, notamment par les coursives extérieures qui rythment les façades. Son architecture fonctionnelle, au service de ses utilisateurs, héberge dans la partie centrale des auditoriums et des salles de cours, tandis que les deux ailes sont dévolues aux laboratoires de travaux pratiques. Ces ailes, construites selon les standards de l'époque, ne répondent plus aux normes techniques et énergétiques actuelles. De plus, les locaux dédiés aujourd'hui aux travaux pratiques de biologie et de chimie dans l'Amphipôle sont insuffisants et inadaptés. L'UNIL doit également faire face à une augmentation soutenue des effectifs d'étudiants en sciences de la vie. La mise à disposition de nouveaux locaux est donc nécessaire pour accompagner la croissance démographique et garantir la qualité des enseignements et de la recherche en biologie computationnelle et sciences criminelles.

La rénovation des ailes du bâtiment Amphipôle a ainsi été prévue. Elle doit aussi permettre de réhabiliter le bâtiment tout en conservant sa structure et ses dimensions actuelles. Un concours de projets d'architecture et d'ingénierie en procédure sélective a été organisé sous l'égide du Comité de pilotage des constructions universitaires. Le jury du concours, présidé par Emmanuel Ventura, architecte cantonal, a sélectionné quatre équipes d'architectes et d'ingénieurs pour concourir, parmi vingt-deux dossiers retenus. Le concours portait exclusivement sur la rénovation de la façade, mais le mandat de transformation de l'intérieur du bâtiment sera également confié au lauréat.

À l'issue du concours, la proposition retenue à l'unanimité du jury est celle de l'équipe composée par le bureau d'architecture Aeby Perneger & associés SA, de Genève ; la société d'ingénierie structurale Ingeni SA, de Genève, Lausanne et Fribourg ; et la société spécialisée en physique du bâtiment et en développement durable Estia SA, de Lausanne.

Le projet de l'équipe lauréate se fonde sur un profond respect de l'esprit originel de l'édifice, tout en l'actualisant et en le rendant apte à relever les tâches nécessaires à ses utilisateurs. Par de légères inflexions sur la façade, PROPAIDEUTIKÓS, intitulé du projet récompensé, ouvre les perspectives d'une utilisation actuelle et durable : stores abaissés pour une meilleure gestion des apports de lumière et de protection solaire ; main-courante déplacée vers le haut pour respecter les normes ; complément de garde-corps. Ces éléments sont complétés par la restauration des menuiseries métalliques existantes, ainsi que le remplacement des vitrages. Le montant global des travaux de rénovation des façades et de transformation du bâtiment est devisé à 43.9 millions de francs.

Le SIB - Institut suisse de bio-informatique, la biologie computationnelle de la faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, ainsi que l'ESC - Ecole des sciences criminelles de la faculté de droit, des sciences criminelles et de l'administration publique de l'UNIL, sont les futurs utilisateurs des locaux rénovés. Ils constituent deux des fers de lance de l'UNIL : les sciences de la vie et les sciences criminelles. En les dotant d'outils actuels et performants, le Canton poursuit son objectif d'excellence dans le domaine de la formation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juillet 2016

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01 ; Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE, 021 316 20 01; Benoit Frund, vice-recteur de l'UNIL - durabilité et campus, 079 897 30 14 ; Emmanuel Ventura, architecte cantonal, président du jury, 079 332 40 00

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**

[Présentation Amphipole concours](#)

[Plaque Amphipole](#)